

LA DISCUSSION

JOURNAL DE LA DÉMOCRATIE LIBÉRALE

ABONNEMENTS :

Lyon et Dépts limitrophes. UN AN : 10 fr.; SIX MOIS : 5 fr.; TROIS MOIS : 3 fr.
Autres départements . . . — 12 — 6 — 4
Etranger Le port en sus.

Bureaux du Journal :

RUE IMPÉRIALE, 77

Les abonnements partent des 1^{er} et 15 de chaque mois.

Pour tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction, s'adresser aux Bureaux du Journal. — ÉCRIRE FRANCO.

AVIS.

Nous prions les personnes à qui nous avons fait, jusqu'à présent, l'envoi de la Discussion, de vouloir bien remplir le bulletin d'abonnement que nous leur adressons en même temps que ce numéro, si elles désirent que le service du journal leur soit continué.

Lyon, 27 septembre.

Nous continuons à être sans nouvelles de notre demande en autorisation de vente sur la voie publique.

Il semble pourtant que l'administration soit tenue à nous faire une réponse quelconque; c'est affaire de politesse autant que d'équité. Nous avons droit ou au bénéfice de l'autorisation ou au bénéfice du refus.

L'administration est libre de choisir, mais qu'elle choisisse. L.-PAUL DUMAREST.

BULLETIN POLITIQUE

« Par ordre royal, en date d'hier, Sa Majesté la reine, que Dieu garde, a DAIGNÉ déclarer en état de siège toutes les provinces de la monarchie. »

Ainsi s'exprimait le gouverneur de la province de Madrid, dans la proclamation qu'il a fait afficher, le 19 septembre, sur les murs de la capitale.

Le même jour paraissait le premier bulletin publié par l'insurrection espagnole. Ce document, où se reflètent la confiance et l'énergie d'un patriotisme sincère, contient sur les débuts de la révolution et la marche des événements qui se sont accomplis en Andalousie les détails suivants, que nous avons lieu de croire exacts :

« La liberté a ressuscité là où elle était née. De Cadix est parti, le 8 de ce mois, un bateau à vapeur à la recherche des généraux exilés aux Canaries. Deux jours avant, des côtes de l'Angleterre partait un autre navire envoyé par le général Prim, où se trouvait son état-major. »

« Prim se dirigea sur Cadix, où l'attendait notre vaillante escadre. « Il réunit à bord de celle-ci tous les généraux qui, avec les marins, poussèrent le premier cri de liberté, qui fut instantanément répété par Cadix et San-Fernando.

« Maîtres de ces points importants, nos vaillants marins coupèrent les communications télégraphiques avec les mandarins de Madrid; mais la nouvelle de leur soulèvement suffit pour que la population de Séville les secondât avec toute sa garnison.

« Malaga, Grenade, Xérès, toute l'Andalousie ont fait de même. Et tout ceci sans qu'il ait été répandu une seule goutte de sang, sans rencontrer même le moindre obstacle, car il ne se trouva pas un seul Espagnol qui voulût se déshonorer en défendant ce que toute la nation méprise. »

En même temps que paraissait ce bulletin, le comité révolutionnaire de Madrid adressait aux habitants de cette capitale une proclamation, leur recommandant l'union et la prudence.

La Gazette de Madrid, tout en confirmant l'exactitude des faits reproduits dans le bulletin de l'insurrection, affecte de ne voir, dans le pronunciamiento de Cadix, qu'un de ces soulèvements militaires, si fréquents en Espagne, et dont, cette fois, l'initiative aurait été prise par l'amiral Juan Topete et le général Rafael Izquierdo.

« Le gouvernement, ajoutait le même journal, à la date du 21 septembre, s'est empressé d'étouffer cette insurrection militaire, et pour le faire avec l'énergie nécessaire et le succès le plus prompt et le plus décisif, la reine a chargé du commandement des troupes qui, avec la plus grande rapidité sont dirigées sur l'ancien royaume d'Andalousie, le capitaine général, marquis de Novaliches qui, hier soir, a quitté cette capitale pour aller remplir cette mission, aussi patriotique qu'elle est honorable.

« Le capitaine général comte de Cuesta s'est chargé à la fois du commandement des capitaineries générales de Catalogne et d'Aragon avec la qualité de général en chef, et il a dû se trouver ce matin, malgré ses souffrances, dans la principauté, en même temps que le capitaine général marquis del Duero s'est mis à la tête de l'armée qui occupe les districts des deux Castilles.

« Dans les autres districts militaires se maintient inaltérable l'ordre public, et les autorités font connaître le bon esprit et la discipline des troupes qui les occupent. »

Les illusions de la Gazette n'auront pas été de longue durée. Bien qu'il soit prudent, en effet, de n'accueillir qu'avec réserve les informations, de sources diverses, qu'enregistrent, au jour le jour, les organes de la presse, il est certains détails, maintenant hors de doute, qui ne permettent plus à l'opinion publique de se tromper sur le caractère et la portée de ce nouveau soulèvement.

On savait que M. Gonzalés Bravo, ainsi que les autres membres du cabinet, avaient donné leur démission, et que cette démission avait été acceptée par la reine. Nous apprenons aujourd'hui

qu'on l'a connue à Biarritz, on a été fort irrité en haut lieu, car on y était décidé à interpréter autrement le discours du roi de Prusse et à y trouver le prétexte d'une demande d'explications diplomatiques, qu'avec un peu d'habileté et de bon vouloir on aurait vite envenimées.

« Aussi dit-on, pour atténuer le mauvais effet de cette manœuvre, que recommandation expresse avait été faite de n'en pas communiquer le texte, mais la substance seulement au syndicat des agents de change. »

Mais qui avait envoyé la note? Devant le quos ego du maître, chacun s'en défend aujourd'hui. Est-ce M. Rouher? — Il affirme n'avoir été pour rien dans cet envoi. « Est-ce M. Pinard? Mais cet envoi n'est pas dans ses attributions. Impossible aussi de l'attribuer aux deux autres ministres, MM. de Moustier et Magne n'étaient pas à Paris.

« Comment alors se fait-il que, d'après la note, ils aient pu émettre à Paris, de concert avec M. le ministre de l'intérieur, une opinion sur le discours de Kiel? « Eclaircisse qui voudra ce mystère. »

Bah! n'éclaircissons rien; nous aurions trop à faire.

On connaît le résultat des élections de la Nièvre et de la Moselle.

Les deux candidats officiels, MM. de Bourgoing et Lejoindre, ont été élus à une assez grande majorité. L'opposition ne pouvait guère compter, d'un côté comme de l'autre, que sur une défaite; ce n'est pas là une raison de désespérer pour l'avenir, mais au contraire de redoubler d'efforts pour regagner le terrain perdu.

H. LACROIX.

LA QUESTION MUNICIPALE

DEVANT LE CONSEIL GÉNÉRAL

Mon cher rédacteur,

Comme la revendication de nos libertés municipales, ce Delenda Carthago de la démocratie libérale, va être, je n'en doute pas, la préoccupation constante, l'idée fixe de la Discussion, peut-être ne trouverez-vous pas inutile que je retrace à vos lecteurs, sinon l'histoire complète de cette question, éternelle comme le droit, du moins un de ses chapitres les plus intéressants, qui pourrait s'intituler : « Les Destinées de la Question municipale devant le Conseil général du Rhône. »

Ce simple chapitre pourrait causer quelque surprise à ceux qui n'auraient pas encore compris que notre époque est en tout et partout le

tureux aimeront mieux, assurément, émigrer que périr de faim ou d'ennui sur la place. Voici donc ce qui très-probablement arrivera.

Il y a une centaine d'années à peine, un homme imagina de construire un léger appareil qui permet de quitter la terre, et de s'élever dans l'espace infini des airs. Jusqu'à présent on ne va pas haut, et l'on revient toujours au vaisseau (je veux dire : sur la terre) par la vertu de l'attraction. Mais qu'un nouveau Christophe Colomb se présente, et un jour viendra qu'il s'éloignera tellement de la terre et dirigera si bien son ballon qu'il atteindra quelque terre nouvelle, une planète, un navire pareil à celui d'où il est parti; car toutes les terres et toutes les planètes flottent sur le même océan, naviguent, se croisent et font voiles vers un but inconnu.

Cela n'est pas plus extraordinaire que la découverte de l'Amérique, qui était une chimère pour tout le monde il n'y a pas plus de quatre siècles, excepté pour Christophe Colomb.

On dit que les autres planètes ne sont pas habitées? — Eh! pour Dieu, qu'en sait-on? — Quoi! sur des milliers de planètes qui ont entre elles un air de famille (on m'accordera bien cela), une seule serait habitée? Par des êtres aussi extraordinaires que nous autres hommes, oui, c'est possible. Mais alors nous aurons cet autre plaisir, en abordant sur les continents nouveaux, de ne pas nous trouver nez à nez avec nos semblables.

Pourvu, mon Dieu! que nous ne soyons pas devancés, là-haut comme partout ailleurs, par les Anglais! La vie est un voyage, et les Anglais sont de si grands voyageurs!

GEORGES TEMPLE.

FEUILLETON DE LA DISCUSSION

LA VIE EST UN VOYAGE

Je ne suis pas de ceux qui disent que la vie est amère, et qu'ils aimeraient mieux n'être pas nés; je trouve, au contraire, que la vie est une aventure assez intéressante; je ne lui fais qu'un reproche, c'est d'être trop courte. « Pauvre petite vie qui s'avance en chancelant, une demi-heure, couronnée d'une fleur ou deux, et puis c'est la fin! » (1).

Oui, au fait, pourquoi est-elle si courte? — Vous gardez le silence?... Eh bien! voici comment on tourne la difficulté. — La vie n'est point courte, car il est probable que si nous savions ce qui suivra, nous désirerions tous l'abrégier, ne fût-ce que par amour du changement et pour jouir de notre état nouveau. Mais les hommes sont comme les enfants: les ténèbres leur font peur; ils savent bien ce qu'ils perdent en mourant, ils ne savent pas ce qu'ils auront. Il en est, d'ailleurs, qui ne croient pas à l'éternel devenir, ils croient qu'ils n'auront rien, ils croient à la fin du monde, au néant. — Comme si le monde pouvait finir, comme si l'Univers était autre chose que le mouvement perpétuel! Cette éternité, au sujet de laquelle tant de faux docteurs déclament du haut de leurs chaires, ou elle n'est qu'un mot

vide et sonore, ou elle n'est pas, ou bien nous la tenons, nous y sommes; car une éternité qui ne comprend pas tout le temps, sans rien laisser en dehors, n'est qu'une machine de mélodrame à grand spectacle et en carton peint. — Reste un mystère, qui est la mort; reste, hélas! la peur de la mort, une des plus terribles faiblesses de l'humanité, et qui est d'un bon revenu pour les consolateurs qui nous survivent; mais je n'aurai point l'indiscrétion de sermonner sur ce triste sujet; où l'homme ne sait rien, il n'y a rien de bon à dire, et Dieu lui-même perd ses droits. — Parlons un peu de la vie.

Je suis très-disposé à admettre avec Mozart (1) que la vie est un voyage. Je retranche seulement de sa phrase musicale le second membre: La vie est un voyage, qu'on ne fait bien qu'à deux. — Deux, c'est bien peu, quand ce n'est pas beaucoup trop. — Je trouve, d'ailleurs, cette proposition bien tranchante pour un musicien si tendre; on ne vous dirait pas autrement: Deux et deux font quatre. — Si cet axiome pouvait se mettre en musique. — La vie est un voyage qu'on ne fait bien qu'à deux. Un instant, cela dépend. Pourquoi pas trois ou quatre? Le proverbe, cette vieille sagesse des nations, ne dit-il pas: Plus on est de fous, plus on rit?

Mais, encore une fois, cette affirmation tranchante écartée, je suis tout-à-fait d'avis que la vie est un voyage (2); j'ajoute même: un voyage très-accidenté, très-pittoresque et assez fatigant. La vie est un voyage de découvertes, un voyage

en zig-zag, un voyage interrompu; mais vous allez voir où cette simple proposition va nous mener.

Si la vie est un voyage, la terre, sur laquelle nous sommes embarqués, la terre est un vaisseau, un vaisseau de forme ronde, et qui, semblable à l'arche biblique, flotte sur un océan immense, l'océan des airs. — Où va-t-elle? Et comment ce voyage à travers l'azur finira-t-il? Nul ne le sait. — Quel est le pilote? — Un Dieu inconnu! — Les passagers sont nombreux, le navire est, du reste, bien approvisionné: le bois, l'eau, le charbon sont entassés à fond de cale ou sur le pont du navire. Pourvu que tout cela ne vienne pas à manquer avant la fin du voyage, comme la chose faillit arriver à Christophe Colomb cherchant l'Amérique!

Voilà comment la vie est un voyage. Mais ce n'est pas tout; je caresse un rêve qui se réalisera un jour ou l'autre, s'il est vrai que la vie est un voyage, et la terre une barque bien faite. — Le besoin de terres nouvelles se fera sentir sans nul doute d'ici à peu de siècles, peut-être même avant qu'un seul siècle se soit écoulé; car, d'ici là, la terre sera tellement visitée et connue dans tous ses coins et recoins, qu'elle nous paraîtra trop petite pour notre croissante activité. On a déjà parlé d'organiser des trains de plaisir pour faire en deux mois et demi ce qu'on appelle pompeusement le tour du monde, c'est-à-dire seulement le tour de notre petite planète. — Après cela il n'y aura plus rien à voir; notre terre ne sera plus qu'un terrain rebattu, sans compter qu'à force de l'exploiter nous pourrions bien arriver un jour à l'épuiser. De toutes manières, il faudra aviser à trouver autre chose, et les esprits les moins aven-

(1) Ces deux vers sont tirés d'un poème sur Lucrèce, récemment publié par le poète anglais Tennyson, dans une des meilleures revues de Londres, *Macmillan's Magazine*. (Voir le numéro du mois de mai 1868.)

(2) Voir la *Fillette enchantée*.
(3) Remandez plutôt au prince Napoléon. (Note de la rédaction.)

règne de la contradiction. Proclamer le suffrage universel dans un pays, n'est-ce pas y proclamer du même coup la souveraineté de l'opinion ? Je me rappelle même avoir lu au *Moniteur* ces paroles prononcées par le ministre le plus autorisé de ce temps-ci : « La science des gouvernements consiste à étudier et à suivre les mouvements de l'opinion publique. » Cette vérité, assurément banale, semblait, en passant par la bouche de M. le ministre d'Etat, prendre toute l'importance d'un système politique. Hé bien ! suivons, je vous prie, l'application de ces principes à la question municipale.

En 1863, le sentiment des populations lyonnaises était certainement ce qu'il est aujourd'hui, mais on pouvait dire alors qu'il ne s'était pas encore clairement manifesté. Les conseillers généraux de l'opposition, s'en faisant les interprètes, proposent au Conseil de le traduire dans un vœu demandant la restitution à la ville de Lyon du droit élémentaire de choisir elle-même son administration municipale. La légitimité du vœu, en principe, n'est pas contestée ; il est seulement ajourné par un motif qui mérite d'être reproduit : « Le Conseil général, sans contester d'une manière absolue la vérité de la théorie sur laquelle s'appuie le vœu qui lui est soumis, estime qu'en l'état des choses et en présence des grandes transformations opérées ou en cours d'exécution, toute discussion serait inopportune et ajourne l'examen du vœu formulé. »

Ainsi, voilà Lyon exproprié de ses droits municipaux pour cause d'édilité publique ! Voilà la liberté condamnée à faire antichambre avant de rentrer chez elle, jusqu'à ce que MM. les architectes aient achevé leurs décorations ! Et dire que les inventeurs de cette ingénieuse fin de non-recevoir, qui exhale une vague odeur de procédure, se flatteront à la première occasion de dater leurs idées de 89 !

J'ai dit que la formule méritait d'être reproduite. Elle le fut, en effet, en 1864 et en 1865. Il ne faudrait pas croire qu'il y eût eu une discussion ; on la déclarait inopportune. Seulement, dans ces deux dernières sessions, l'un des signataires du vœu fut autorisé par une faveur insigne, mais éphémère comme toutes les faveurs, à se livrer devant le Conseil à un monologue qui, sans écho, sans réponse, ressemblait fort à une oraison funèbre prononcée au bout de l'an sur la tombe de nos libertés.

C'était peu, assurément, et cependant c'était encore trop. Les murs qui ont passé de tout temps pour avoir des oreilles, auraient-ils aussi une langue pour répéter ce qu'ils ont entendu ? Je serais tenté de le croire, quand je vois que cet innocent monologue à huis-clos parut lui-même un abus vraiment intolérable. En 1866, il fut interdit. En même temps, la formule de rejet fut changée, et la majorité du Conseil, renonçant au prétexte un peu usé des embellissements de la ville en voie d'exécution, laissa apparaître sous une forme discrète sa répugnance intime pour l'application du suffrage universel aux élections municipales. Voici l'ordre du jour motivé qu'elle vota :

« Le Conseil général,

« Considérant que le vœu préparé a déjà fait l'objet de plusieurs délibérations dans les sessions précédentes ;

« Que le retour au principe électif appliqué au Conseil municipal de Lyon ne semble pouvoir être demandé au gouvernement que si la population municipale seule, avec des conditions de domicile déterminées, devait y prendre part ; mais qu'une dérogation au principe du suffrage universel aurait un caractère politique dont l'appréciation est en dehors des attributions du Conseil,

« Passé à l'ordre du jour. »

Evidemment, cet ordre du jour était un pas en arrière, car il atteignait le principe du suffrage universel, que la première formule avait respecté. Ainsi, à mesure que la question municipale progressait dans l'opinion publique, elle reculait au Conseil général.

En 1867 eut lieu le renouvellement partiel

des conseils généraux. Ce fut pour les populations lyonnaises une occasion solennelle de faire éclater leur sentiment. La revendication de nos droits, fièrement inscrite sur le drapeau de tous les candidats de l'opposition, leur assura à tous la victoire. Les candidats agréables eux-mêmes, cédant à l'élan général, balbutièrent en succombant les mots nouveaux pour eux de franchises municipales.

Quelques jours plus tard, le Conseil d'arrondissement de Lyon, retrempe dans l'élection, donnait pour la première fois au sentiment des populations la consécration d'un vote officiel.

Désormais, plus de doute, plus d'équivoque possible ; l'opinion publique a parlé assez haut pour que sa voix soit entendue, et par conséquent, s'il faut en croire les maximes gouvernementales, religieusement écoutée. Vous savez la réponse qui lui a été faite. Le vœu du Conseil d'arrondissement a été annulé par un décret administratif. Puis, quand les élus de la ville voulurent le reprendre devant le Conseil général, on leur objecta pour la première fois que ce vœu était illégal parce qu'il était politique, et le décret qui avait supprimé les délibérations du Conseil d'arrondissement intervint juste à propos pour bâillonner la discussion.

Nous aurons à revenir, si vous le voulez bien, sur cette prétention aussi singulière que nouvelle d'interdire au Conseil général du Rhône un vœu relatif à l'administration municipale de Lyon, sous prétexte qu'il serait politique. La seule chose que je veuille noter aujourd'hui, c'est la résistance se raidissant de plus en plus en raison directe des manifestations de l'opinion publique.

Les derniers faits sont dans la mémoire de tous. — Émus de cette intolérance toujours croissante, quatorze représentants de l'opposition dans les deux conseils crurent devoir donner leur démission pour provoquer une protestation directe et publique des populations. Tous les conseillers démissionnaires furent réélus à une grande majorité et au premier tour de scrutin. La protestation fut donc unanime, immense, éclatante ; elle retentit dans la France entière.

Cette fois, du moins, on pouvait espérer que les choses changeraient devant le Conseil général ; elle ont changé, en effet. Jusque là, le vœu, constamment rejeté, avait toujours obtenu l'honneur d'un rapport, fort laconique, il est vrai, à la séance générale du Conseil. Cette année, pour la première fois, le rapporteur de la commission des vœux n'a pas même daigné lui accorder une mention, et l'étouffement eût été aussi complet que rapide sans l'instance des auteurs de la proposition, qui a fini par arracher un vote aux résistances officielles. L'ordre du jour n'a été adopté que par 15 voix contre 12. — Trois voix de majorité seulement, en dépit du décret et des objurgations les plus énergiques ! En vérité, c'est peu, et si ce n'est pas encore la défaite, ce pourrait bien en être le présage. — Trois voix seulement ! Les gens sensés commenceraient-ils à s'apercevoir que le frein est trop serré ? Commenceraient-ils à comprendre que, sous un régime de suffrage universel, il n'est pas possible de traiter aussi lestement les volontés des populations ? Refuseraient-ils d'aller plus loin dans la voie où on les pousse, et l'esprit de conservation finirait-il par nous donner ce que nous avons vainement demandé à l'esprit de liberté ? Nous verrons bien l'année prochaine.

En attendant, mon bien cher rédacteur, une chose nous reste pour nous consoler de nos déboires. Lyon, vous le savez, a toujours eu l'ambition, très-légitime assurément de prendre rang de suite après Paris. Cette place d'honneur lui a été parfois disputée par Bordeaux et par Marseille. Mais aujourd'hui plus de contestation possible. L'importance des grandes cités dont notre pays s'honore se mesurant à la somme des libertés qu'ont leur enlevées, Lyon est bien décidément la seconde ville de France.

J. FERROULLAT.

LES RÉFORMES SOCIALES

RÉPONSE AU *Phare du Littoral*.

Un grand nombre d'organes de la presse, soit de Paris, soit des départements, nous ont souhaité la bienvenue en des termes dont la cordialité nous prouve que la solidarité des esprits dans notre pays n'a rien perdu de sa force ; de tous côtés les mains se tendent, de tous côtés les intelligences cherchent à renouer leur faisceau brisé par le 2 décembre. Ne pouvant adresser nos remerciements à chacun de ces journaux en particulier, nous le faisons ici collectivement.

Quelques mots d'explication à l'un d'eux, le *Phare du Littoral*, de Nice.

Le *Phare*, tout en s'associant sans réserve à notre profession de foi, s'étonne de ce que nous ayons négligé les réformes sociales, et il semble disposé à en conclure qu'elles n'existent pas pour nous.

Le *Phare* nous a mal compris.

Nous avons dans notre premier numéro essayé de tracer un programme politique, purement politique, c'est-à-dire de déterminer la part de l'individu et de l'Etat dans une société organisée rationnellement, d'indiquer les institutions qui doivent, selon nous, assurer et maintenir la liberté.

L'objet de ce programme n'était point de faire connaître notre sentiment sur les questions sociales, mais d'en tracer le cadre et de dire à qui en appartient la solution. S'ensuit-il que nous soyons indifférent à ces questions ? Assurément non ; du moment que nous envoyons des représentants siéger dans une assemblée législative, ce n'est pas pour s'y croiser les bras.

Ce qui nous déplaît dans ce terme : *Questions sociales*, c'est qu'il est vague. Nous appelons, nous, questions sociales, toutes les questions qui intéressent la collectivité et qui sont par conséquent du ressort de l'autorité législative. Une loi sur le contrat de mariage ou sur les successions est pour nous tout aussi sociale qu'une loi sur les coalitions ouvrières.

Or, ce n'est point dans ce sens large qu'on entend ordinairement le mot de *réformes sociales*, et on l'applique le plus souvent aux réformes qui intéressent en particulier les classes ouvrières. De là une foule de confusions et de malentendus. Nous n'apercevons pas, quant à nous, pourquoi on mettrait à part cette catégorie de réformes ; elles ne sont pas d'autre nature que toutes les autres ; comme toutes les autres, elles rentrent sous la formule générale : liberté et justice.

Donc, s'il y a quelque part un abus dont les ouvriers aient à se plaindre, qu'il disparaisse ! S'il y a quelque part un monopole, une tyrannie quelconque qui entrave la liberté du travail et de l'industrie, qu'ils soient abolis ! Une inégalité entre le patron et l'ouvrier, qu'elle soit supprimée ! Une trace enfin des anciens privilèges, un vestige des anciennes servitudes, qu'ils soient effacés !

Des citoyens libres et égaux en droits à tous les degrés de la société, voilà notre réforme sociale ! Nous n'en connaissons pas d'autre.

Que maintenant, les ouvriers, agissant dans leur liberté, cherchent tous les moyens d'améliorer leur sort, qu'ils organisent des associations pour retenir en leurs mains le bénéfice entier de la production, des établissements de crédit pour se fournir entre eux les capitaux nécessaires à ces associations ; ils le peuvent, ils le doivent ; et l'instruction gratuite leur fournira les moyens de marcher d'un pas de plus en plus affirmé dans cette voie, dès aujourd'hui largement ouverte.

Nous les y suivrons, quant à nous, avec un intérêt extrême. Nous les y devancerons toutes les fois que nos faibles lumières le permettront ; car nul, croyons-nous, n'a le droit de se dire moins dur de cœur que nous, nul ne comprend mieux et n'observe davantage le respect dû à la souffrance et à la misère.

C'est pour les puissants que nous réservons notre fierté.

Nous espérons que cette explication satisfera le *Phare du Littoral*. L.-PAUL DUMAREST.

UN DERNIER MOT AU PROGRÈS

Le *Progrès* continue à se faire délivrer des attestations de courage pour avoir osé lever l'étendard de l'insurrection contre MM. Jules Favre et Hénon, dont la tyrannie était, à ce qu'il paraît, devenue insupportable. La dernière en date émane de l'honorable M. Rejanin, conseiller général. Brutus et l'excellent M. Rejanin ! Lequel des deux doit être le plus surpris de couder l'autre en cette affaire ?

Nous ne suivrons pas ce commode exemple, quoique cela nous fût facile ; car nous aussi nous avons reçu la visite de vétérans de la démocratie qui sont venus nous apporter leurs félicitations énergiques... Mais, brisons là, pour ne pas établir deux camps au sein de notre parti. On verra bien si c'est nous qui cherchons à le diviser.

Seulement il faut bien que la démocratie sache qu'elle a devant elle : et qu'elle-dessus l'honorable

M. Noëllat n'essaie point de nous faire prendre

comme on dit, les vessies pour des lanternes. L'administration de l'imprimerie Chanoine est, dit-il, complètement distincte de celle du journal. Est-ce à dire que madame veuve Chanoine soit absolument bannie de tout contrôle sur la rédaction du journal ? S'il en est ainsi, nous passons condamnation. Mais si, comme nous avons quelques raisons de le croire, M. Noëllat au *Progrès* dans la condition où y ont été avant les nombreux rédacteurs qui l'ont précédé, dans ce cas, comment prétendre que le journal est indépendant de l'imprimerie, laquelle est naturellement dépendante de l'administration. Qu'il ait deux personnes en madame veuve Chanoine cela va de soi, mais madame Chanoine n'en est pas moins un seul Dieu, et M. Noëllat n'est que son prophète, ce qui n'est pas précisément la même chose que d'être le prophète de la démocratie.

Encore un mot. Dans la dernière réponse que nous fait, M. Noëllat imprime entre guillemets, comme étant de nous des passages que nous n'avons jamais écrits, et qui sont en réalité de lui. Nous voulons bien mettre ce procédé en polémique sur le compte de l'inattention, sans quoi nous devrions prier M. Noëllat de s'appliquer à lui-même l'invitation qu'il nous adresse d'être de bonne foi.

Pour conclure, le *Progrès* nous aura toujours à ces côtés quand il cherchera à guider la démocratie vers le but qu'elle ne doit jamais perdre de vue. Quand nous jugerons que ses efforts tendent à l'en détourner, pour l'égarer en stériles dissensions, il trouvera en nous des adversaires vigilants et résolus.

L.-PAUL DUMAREST.

LETTRES DE PARIS

Mon cher rédacteur en chef,

Un de mes amis qui faisait tout récemment un voyage en Suisse feuilletait après souper le livre des voyageurs dans un hôtel où il devait passer la nuit. Ses yeux tombèrent sur un nom français perdu au milieu d'une prodigieuse quantité de noms anglais, américains, allemands. Un compatriote, un seul parmi tant d'étrangers ! Le cœur lui battit. Il y a dans ces livres-là une colonne qui surmonte ce mot : *Profession*. Vite il y alla et lut : *Fonctionnaire*.

« Fonctionnaire ! » comme c'est bien français qu'en dites-vous ? Un sous-préfet ou un conseiller de préfecture en vacances les avait écrites, sans rire, ces cinq syllabes, au pied de la Jungfrau, en face des neiges immaculées et éternelles qui baignent leur blancheur dans l'azur sans limites ; il les aurait écrites sur le sommet même du Mont-Blanc s'il y était allé, à quatorze mille pieds au-dessus du niveau de la mer, ayant la Suisse à sa gauche, l'Italie à sa droite, la France devant lui ; si, par impossible, il se trouvait un jour transporté dans le soleil, il les y écrirait encore, et toujours sans rire.

Moi, je ne puis m'empêcher de rire en le lisant ce mot ; mais il m'irrite, il me fait l'effet de ces gros hommes ventrus qui gênent leurs voisins partout où ils sont, qui semblent fiers de leur masse et heureux de déborder. Grottesque à mon oreille en même temps que désagréable, ce diable de mot. Quant à la chose... Chut ! Définissons, ne qualifions jamais ; c'est le secret de la sagesse.

Pour vous et pour moi, les hommes se divisent en beaux et en laids, en gens d'esprit et en sots, en bons et en méchants, en blancs, en noirs, en cuivrés ; pour un fonctionnaire il n'y a que deux espèces d'être dans l'humanité : ceux qui sont fonctionnaires et ceux qui ne le sont pas.

L'orateur tire vanité de son éloquence, le littérateur de son livre, l'artiste de son œuvre, l'inventeur de sa découverte, le médecin de ses cures, le capitaine des batailles qu'il a gagnées, le philanthrope du bien qu'il a fait ; le fonctionnaire, de la petite ou de la grande part d'autorité qu'il exerce, de son chapeau à plumes ou de son simple tricorne, de son habit brodé, de son écharpe. Ceux-là sont fiers d'être quelque chose ; ce lui-ci est fier d'être quelque chose.

Il sait parfois qu'il est un ignorant ou un imbécile, une inutilité ou une machine ; n'importe, la main du pouvoir est sur sa tête, cela suffit ; il est au-dessus des autres hommes, il faut que tous le respectent, s'inclinent devant lui, tremblent devant lui, et, de si loin qu'ils l'aperçoivent, lui ôtent humblement leur chapeau, tous, hormis les fonctionnaires d'un grade plus élevé que le sien, devant qui il se prosterne.

Avez-vous remarqué les ouvriers manœuvres dans les rues ? Quand ils servent les maçons ou les couvreurs, ils sont doux, patients, honnêtes ; qu'on leur mette une latte dans la main et qu'on leur dise : « Vous écarterez les passants de cette maison, de peur des tuiles ou des graviers ; » les voilà soudain métamorphosés : ils sont rogués, brusques, impolis, et c'est la menace et l'injure à la bouche qu'ils vous ordonnent de prendre le milieu de la chaussée. Un peu plus et ils vous battraient... pour vous empêcher d'être assommé. Ils sont *constitués en autorité*.

Les fonctionnaires m'ont souvent fait penser aux manœuvres. Je crois bien que de tout temps, chez nous, les fonctionnaires ont été un peu ce que nous les voyons à présent, mais quel progrès depuis dix-sept ans ! Aurons-nous la naïveté de nous en étonner ? Non, vraiment, et c'est la chose la plus naturelle du monde. Le pouvoir qui les consacre et sacrés a dit : « J'ai sauvé le pays et la civilisation ; sans moi la France et la société roulaient aux abîmes ; je les ai retenues au

bord du précipice. » Nous savons, vous et moi et quelques autres, à quoi nous en tenir là-dessus. Mais les fonctionnaires n'ont pas intérêt à y voir aussi clair; on leur a dit: J'ai sauvé la France et la société; ils le croient ou ils se figurent le croire, ce qui revient absolument au même, et ils se disent: Nous sommes les agents d'un pouvoir qui a sauvé la France et la société. Vous jugez s'ils en sont plus modestes et s'ils ne se sentent pas grandir et grossir d'autant.

Nous autres simples mortels, simples administrés, nous sommes timides et craintifs, nous n'osons souvent de notre droit qu'après maintes tergiversations, presque avec tremblement; c'est que nous agissons sous notre responsabilité personnelle, et une erreur, une méprise, une distraction pourraient nous coûter cher. Le fonctionnaire, lui, n'a pas de ces frayeurs et de ces perplexités; il va de l'avant bravement, intrépidement. Il a presque toujours un autre fonctionnaire au-dessus de lui, et, s'il est le premier, eh bien! plus haut que lui encore, il a le pouvoir; et comme ce qu'il fait, il le fait dans l'intérêt du pouvoir, il n'a pas grand'chose à craindre. Le pouvoir serait bien ingrat, en effet, de lui en vouloir d'un peu trop de zèle et de se fâcher d'un peu trop de dévouement. Donc, arrière de vains scrupules.

C'est d'une élection qu'il s'agit. Il faut que le bon candidat, le candidat du gouvernement l'emporte. Le fonctionnaire hésitera-t-il, pour entraîner les braves électeurs des campagnes, à leur promettre au nom de l'administration un canal qui donnera à boire à leurs prairies desséchées? A faire luire à leurs yeux éblouis, le mirage d'une route ou d'un chemin de fer qui passera à l'ombre de leur clocher et emportera vers le marché voisin leurs blés, leurs seigles et leurs colzas? Le candidat de l'opposition a l'incroyable prétention de faire placarder sur les murs des villes, villages et hameaux sa profession de foi, de faire distribuer des circulaires et des bulletins de vote à son nom. Le fonctionnaire, sous-préfet ou maire (car nous en sommes là, que le maire est devenu un fonctionnaire), n'intimera-t-il pas, en toute tranquillité de conscience, l'ordre au colporteur de la commune de réserver son pinceau et sa colle pour le service du seul candidat de l'administration, sous peine de destitution immédiate? Se fera-t-il faute d'interpeller vivement, ou tout au moins de foudroyer du regard les pauvres diables qui pourraient avoir l'audace de colporter les bulletins de cet affreux candidat indépendant ou libéral, ou de les offrir, à la porte des salles de scrutin, aux électeurs qui viennent voter? Si le candidat désagréable est parvenu à faire placarder sa profession de foi, le fonctionnaire garde-champêtre s'abstiendra-t-il, si la fantaisie lui en vient, de déchirer l'affiche ou de faire coller par-dessus, celle du candidat cher à M. le ministre de l'intérieur? Et pourquoi cela, s'il vous plaît? Mais voilà-t-il pas que ce misérable candidat indépendant ou libéral ne se contente pas de ses affiches placardées et de ses bulletins colportés; ne s'est-il pas mis en tête de réunir chez lui ses amis, les amis de ses amis et quelques centaines d'électeurs dont il ambitionne particulièrement le suffrage, afin d'exposer ses idées devant eux et de leur donner les explications qu'ils pourraient souhaiter? Le fonctionnaire commissaire de police croira-t-il être indiscret le moins du monde en forçant la porte de ce salon où il n'a pas été invité? Craindra-t-il même d'amener quelques agents de police avec lui et, au besoin pour disperser la compagnie, un peloton de troupe de ligne? Nullement! Même il s'en voudrait beaucoup de ne point le faire et croirait manquer à tous ses devoirs. D'ailleurs, les soldats ne se serviront pas de leurs baïonnettes, oh non! ils marcheront tout pacifiquement la crosse en avant. Il adviendra peut-être bien que pendant l'expédition une lame entrera dans le corps d'un des invités, que sa blessure tiendra pendant quinze jours entre la vie et la mort, mais que voulez-vous? Ce sera par hasard, et il y a des gens qui n'ont pas de chance.

Que si le candidat de l'opposition avait la simplicité de marquer quelque surprise au fonctionnaire sous-préfet, au fonctionnaire commissaire de police, au fonctionnaire garde-champêtre; s'il prononçait ces trois mots suivis d'un point d'interrogation ingénu: « Mais la loi? » il y aurait gros à parier que le fonctionnaire sous-préfet sourirait agréablement, que le fonctionnaire commissaire de police répondrait: « J'avais des ordres, » et que le fonctionnaire garde-champêtre ouvrirait de gros yeux étonnés et ne répondrait rien du tout.

En temps d'élection, le fonctionnaire a l'occasion de se manifester davantage; mais en tout temps il est ce qu'il est, sa force n'a pas de défaillances, sa lumière n'a pas d'éclipses; s'il abuse de sa puissance, il encourt la destitution. Mais qui le destituerait? Le pouvoir.

Le plus simple citoyen peut demander justice contre lui. Oui, certes; mais il faut passer par l'article 75. Quel détourné et que de fatigues!

Ah! celui que l'autorité a seulement touché du bout de son doigt est vraiment un homme au-dessus des autres hommes!

Comme je comprends bien que dans les villes où il réside il prenne le pas sur des gens qui n'ont que du mérite, du talent, peut-être du génie, et qu'il affecte, lorsqu'il se trouve par hasard en leur société, de petits airs impertinents!

Comme je comprends bien qu'en face des Alpes sublimes il écrive avec orgueil sur le livre des voyageurs, en regard de son nom, ce mot: FONCTIONNAIRE!

Rions, mais adorons!

X. FEYRNET.

CHRONIQUE.

On se rappelle le discours prononcé l'année dernière par l'honorable M. Perras, député du Rhône, à je ne sais plus quel comice agricole,

discours qui se terminait par cette phrase mémorable: Si l'EMPEREUR MAINTIEN LA PAIX, NOUS LE BÉNIRONS; S'IL FAIT LA GUERRE, NOUS LE SUIVONS.

A ce chef-d'œuvre oratoire, M. Perras vient de donner un pendant. Il n'y a rien tel que les députés muets à la Chambre pour haranguer le peuple en ces comices... agricoles.

Donc, à la distribution des prix du dernier concours régional de Lyon, M. Perras a prononcé un discours... quel discours! Ecoutez! Ecoutez!

Passons sur l'exorde où M. Perras déclare qu'il est enfant de la campagne, et que l'expérience n'a fait qu'accroître ses sympathies pour les hommes et les choses de l'agriculture. (Les hommes sous forme d'électeurs, et les choses sous forme de vendanges, cela s'entend.)

Suit un air di bravura, SALUT AUX EXPOSANTS, une merveille! Jugez plutôt.

Salut à vous, robustes enfants de la Bresse (et la fièvre d'étangs!) et de cette petite Suisse qu'on appelle le Bugey; (pourquoi pas la Suisse un grand Bugey!)

A vous, heureux habitants de la vallée du Grésivaudan, que les Grecs auraient appelé vallon de Tempé! (absolument comme les Gaulois auraient appelé le vallon de Tempé vallée du Grésivaudan.)

A vous, habitants des deux Savoies (Savoisiens et Savoyards) qui êtes devenus nos frères, non par force et par surprise, mais parce que nos mains qui se cherchaient depuis longtemps ont fini par se rencontrer! (épanouissement de plusieurs ramoneurs dans l'assemblée.)

Salut et bienvenue à vous qui venez du Nord; (quoi, du Nord!) cultivateurs de Saône-et-Loire (ah! bien, le nord du département du Rhône! très-bien en géographie; un bon point à l'élève Perras) dont le diadème rural porte trois fleurons: (attention les vins, les bestiaux, les céréales!!! (recommandé à M. Bonnet, ce diadème, pour sa prochaine statue de l'Agriculture) cultivateurs de l'Allier à qui suffisent vos moissons et vos genisses. (Oh! M. Perras! M. Perras!)

Salut et bienvenue à vous encore qui venez de l'Ouest, (l'ouest du département, deuxième bon point à l'élève Perras) vieux amis de la Loire qui avez porté le même nom que nous! (du temps des Romains; bon point pour l'histoire ancienne) et que prochainement un chemin de fer va rattacher à nous plus étroitement que la dénomination de Rhône et Loire. (L'insuffisance de cette dénomination comme moyen de transport, était en effet généralement reconnue.)

Salut et bienvenue à vous qui venez du Midi (le midi du département; — grand prix des quatre points cardinaux à l'élève Perras), sériciculteurs de la Drôme et de l'Ardeche, qui avez remonté le Rhône (en chemin de fer), pour enrichir notre concours de vos soies et de vos instruments (Allez, la musique!)

Soyez tous les bienvenus (ouf!) et que pendant quelques heures au moins, des sentiments communs uniment tous les agriculteurs de cette zone. (Paraît qu'ils ne s'aiment pas à tous les jours, les agriculteurs!)

Enjambons quelques plates-bandes; nous ne pouvons tout cueillir.

On ne peut pas plus nier les progrès de l'agriculture que les progrès de l'industrie. La noblesse de province a donné l'exemple (de quoi? de les nier? Moins fort en français qu'en géographie, l'élève Perras! Pas fort non plus en histoire moderne. La noblesse de province! Et les principes de 89! Et la nuit du 4 août!) Pour elle le commerce avec le sol relève et ne dérobe pas. (Il faut; et ne fait pas déroger. Décidément très-faible en français.)

Si nous voulons être justes, messieurs, nous devons honorer l'Empire, (nous y voilà!) pour avoir su comprendre... etc. etc. On se plaindrait en même temps à la ville et à la campagne! Pour les consommateurs, le blé était trop cher! Pour les producteurs, le blé était trop bon marché. Une grande et loyale enquête a été ordonnée pour vérifier le mal et chercher le remède. Si elle n'a été bien décisive, ni en ce qui concerne la question du crédit agricole, ni en ce qui touche le remaniement de l'impôt, elle a clairement démontré (que diable a-t-elle pu démontrer alors?) la double nécessité d'améliorer les voies de transport et l'instruction populaire. (Ah! tant mieux, au moins voilà une enquête qui ne sera pas complètement perdue! Qu'importe de découvrir l'Amérique en cherchant les Indes; l'essentiel est de découvrir quelque chose.)

Le Corps législatif s'est associé à toutes ces mesures avec un empressement qui ne s'est jamais démenti... (Votez pour moi!) Le gouvernement, la chambre, c'est beaucoup (la chambre surtout). Ce n'est pas assez... il faut encore les efforts incessants de l'initiative individuelle. C'est la loi de la terre! C'est aussi la loi du ciel... Car il n'a promis d'aider que ceux qui voudront s'aider eux-mêmes! (Aide toi, le ciel t'aidera! La Fontaine transformé en Isaïe, c'est audacieux, M. Perras!)

Sautons à pieds joints sur un dithyrambe en l'honneur de la paix, avec accompagnement de clairons, qui est pourtant un bien joli morceau. Le début seul ne se peut absolument pas appuyer:

La paix! Est-il prudent, à cette heure, de prononcer ce mot béni? (Dam! ça dépend: si vous tenez à rester candidat officiel aux prochaines élections, hum! hum! Le plus sûr me paraît être de vous en tenir à votre formule de l'an passé. Elle est véritablement parfaite.)

Le mot de la fin! Il n'est si bonne société que l'on ne quitte.

Il y a quelques jours à peine, j'avais à mes côtés

l'illustre maréchal (je me trompe, je prends l'avenir pour le présent), l'illustre général qui...

Ah! Monsieur Perras! Monsieur Perras; Vous qui connaissez La Fontaine, comment ne vous êtes vous pas souvenu de certain flatteur à longues oreilles... Pour être flatteur, il ne suffit pas d'en avoir la bonne volonté, il y faut encore un certain tact, un certain air de cour... que vous êtes bien excusable de ne pas posséder, étant comme vous le dites un enfant de la campagne, Monsieur Perras!

Le gouvernement démonétise toutes les pièces de monnaie antérieures à 1864.

Les malintentionnés prétendent que le gouvernement étant lui-même démonétisé se venge en effigie sur ceux qui l'ont précédé.

On sait que les journaux officieux de la Nièvre ont reproché à M. Cyprien Girerd d'être le candidat de la propriété.

Singulier reproche de la part d'un gouvernement qui s'est donné pour mission de sauver l'ordre, la propriété, la famille, la religion, et dont les fonctionnaires vivent généralement dans une honnête aisance!

En y réfléchissant pourtant, on s'explique cette haine de la propriété... des autres. Mais il faut y réfléchir.

Pour être justes, les mêmes journaux auraient dû ajouter que M. de Bourgoing était le candidat de l'ignorance.

En effet, cet honorable député, bien qu'ayant fait ses classes, n'est point bachelier.

Il est vrai que ce n'est point un cancre ordinaire, puisqu'il s'est présenté quatre fois sans succès, ce qui n'est point la marque d'une médiocrité commune.

En revanche, il lui aura suffi de se présenter une fois aux électeurs de la Nièvre pour être élu député.

En choisissant pour ses candidats des fruits secs aussi distingués, en inscrivant ainsi hardiment sur son drapeau, au rebours des Saint-Simoniens: A chacun selon son incapacité, le gouvernement a ses raisons, mais ces raisons ne sont point celles que l'esprit de dénigrement systématique pourrait supposer.

Le gouvernement, on le sait, ne redoute aucun contrôle. En agissant ainsi, il a simplement en vue de développer les principes de 89. N'est-il pas dit dans la Constitution que tous les Français sont égaux, tous accessibles aux emplois? N'était-il pas temps de réhabiliter les déshérités de l'accessit et les parias de la boule noire? N'était-il pas urgent de faire disparaître de nos mœurs la distinction outragée qui subsistait encore entre les intelligents et les sots, entre les instruits et les ignares?

Et enfin n'a-t-il pas été écrit: Laissez venir à moi les pauvres d'esprit, la d'putation leur appartient.

C'est, sans aucun doute, à ces vues si sages, si profondément démocratiques, que se rattache la nouvelle donnée par un journal de notre ville et reproduite par nous, d'après laquelle M. Duruy dispenserait facultativement les jeunes gens qui veulent se livrer aux études du droit, de la production du diplôme de bachelier-ès-lettres.

Et voilà comme tout s'enchaîne! comme dit Ravel au Palais-Royal.

Espérons qu'une mesure plus radicale fera bientôt disparaître tout-à-fait le baccalauréat. Jusque-là, les examinateurs ne peuvent manquer d'être assaillis de sollicitations dans le genre de celle-ci: Monsieur, ayez l'obligeance de flanquer quatre boules noires à mon fils, afin que je puisse en faire un député!

Il y a depuis bien des années deux états permanents en Espagne, l'état de grossesse de la reine et l'état de siège.

Comme celui-ci était interrompu depuis quelques temps, cette gracieuse souveraine vient de daigner le proclamer de nouveau.

On va donc de nouveau pendre, garrotter et fusiller en Espagne jusqu'à ce que le triomphe de l'insurrection mette un terme, peut-être l'a-t-il déjà fait, à cet aimable divertissement de la plus magnanime et de la plus vertueuse des reines. Je me suis souvent demandé comment s'y prenaient les souverains pour faire massacrer leur déjeuner et leur dîner quelques centaines de leurs sujets sans que leur digestion en fût troublée ni leur appétit altéré.

Il faut qu'ils se sentent terriblement nécessaires au salut de leurs peuples.

N'était cette nécessité, ils ressembleraient en effet à s'y méprendre à des bandits de grands chemins, avec cette différence à l'avantage de ceux-ci qu'ils sont tenus d'avoir du courage, tandis que les souverains en sont tout-à-fait dispensés, n'ayant guère autre chose à risquer comme pis-aller que de prendre un billet de 1^{re} classe pour l'étranger, et d'y vivre paisiblement de leurs rentes;

Et cette autre différence au désavantage du public, c'est que les bandits opèrent au milieu des bois, où on peut à la rigueur se dispenser d'aller les chercher, tandis que les souverains opèrent en pleins boulevards, ce qui gêne considérablement la circulation.

On a cru que le dernier conseil des ministres s'était réuni pour parler de la guerre avec la Prusse ou des affaires d'Espagne. C'est une erreur, nous sommes en mesure d'affirmer qu'il s'est réuni uniquement pour statuer sur le cas de l'honorable M. Eymain, bien connu de nos lecteurs.

Dès que sa décision nous sera parvenue, nous nous empresserons de leur en faire part.

E. LANTERNIER.

CORRESPONDANCE DE NEW-YORK

New-York, 10 septembre.

Le parti républicain se montre assez rassuré depuis l'élection du Vermont, et il le sera probablement beaucoup plus encore après l'élection du Maine. Dans huit jours nous pourrions vous faire connaître le résultat de cette dernière.

La majorité, dans l'Etat des Montagnes-Vertes a dépassé de la moitié ce qu'elle est ordinairement dans ces sortes d'élections. En un mot, sans préjuger l'avenir et tout en faisant la part la plus large à l'imprévu, il y a lieu de croire que la bonne cause l'emportera cette fois encore, malgré les efforts désespérés du parti démocratique.

La réunion du Congrès en session extraordinaire au mois de septembre est dans les éventualités possibles, mais espérons qu'il n'en sera rien.

Le Sud est dans une situation critique, fort critique, mais ce qui s'y passe est plutôt fait pour servir la bonne cause que pour la compromettre. Dans la Géorgie, la réaction ne garde plus de mesure. Malgré la nouvelle Constitution, la majorité démocratique de la législature de cet Etat a chassé les membres appartenant à la race noire et a fait parvenir au Sénat un projet de loi demandant que tous les emplois occupés par des hommes de couleur soient considérés comme vacants. Ce bill, d'après l'esprit de ceux qui l'ont conçu, devrait aussi consacrer l'incapacité des nègres à desservir une charge publique quelconque. Selon nous, ces messieurs se sont trop hâtés de rompre avec leur serment. Il aurait été plus prudent pour eux d'attendre que les élections fussent terminées.

Dans plusieurs Etats du Sud, la situation est tendue jusqu'au danger. Dans le Tennessee règne en maîtresse l'association Ku-Klux-Klan, dont le but est l'assassinat. Là, le général Forrest, l'orgueilleux de fort Pillow, celui-là même que Frank Blair porte pour la vice-présidence, s'agit et agit comme s'il était maître de la situation. Il se vante d'avoir 40,000 hommes armés à sa disposition dans le seul Etat de Tennessee, et 500,000 dans le Sud entier.

Dans différents comtés de l'Arkansas, il y a déjà eu des émeutes et le sang a coulé.

Dans le comté de Columbia, un nègre a été saisi par 150 hommes armés, et traîné dans la forêt voisine où on l'a littéralement criblé de balles. Son crime? Il avait dit qu'il voterait pour Grant et pour Colfax. Le gouverneur Blayton paraît avoir rétabli l'ordre.

Dans la Louisiane, le mal est aussi profond que dans le Tennessee. D'après des avis très-dignes de foi, bon nombre de maisons de commerce établies dans ce dernier Etat s'empressent de mettre ordre à leurs affaires afin de ne pas surprises par la guerre, selon elles inévitable, des races.

Dans les comtés Larue, Nelson et Marion (Kentucky), on a résisté à mains armées à des employés fédéraux chargés de distribuer des citations relatives à la perception des impôts. Une bande composée de six hommes armés les attaqua, les traîna dans un moulin où 25 de leurs compagnons les attendaient avec impatience. Là, les employés du gouvernement furent pillés et maltraités. Au surplus, on leur fit comprendre que nul ne pouvait répondre de leur vie s'ils continuaient à porter des citations.

En maintes circonstances on a dû recourir à la troupe pour faire observer les lois. En un mot, le moment est grave.

Tous les anciens Etats à esclaves sont plus ou moins en pleine anarchie. Celui qui ose afficher des opinions libérales n'y est point sûr de sa vie. Les fauteurs principaux de tous ces désordres sont des gens qui ne craignent rien tant que le travail. Ils prennent le mot d'ordre et puisent des encouragements au sein de la convention démocratique de New-York.

Voici ce que nous lisons dans une lettre qui nous parvient à l'instant même de l'Arkansas: « Dans les comtés où les démocrates ont la majorité règne ouvertement la théorie mise en pratique de l'assassinat. Deux membres du Sénat n'ont échappé qu'à grand peine à une mort violente; leurs blessures sont des plus graves. Un membre de la Chambre basse a été assassiné de la manière la plus brutale. Tout cela est de ces derniers jours. Dans beaucoup de comtés on massacre les nègres par douzaines, et des gens bien pensants passent la nuit dans les bois pour ne point être égorgés chez eux. Le meurtre, le tumulte et la violence sont les divers actes d'une tragédie qui se renouvelle chaque jour ici. »

Qu'en faut-il conclure? Que la reconstruction s'est opérée trop tôt, selon nous.

Les sang répandu ou à répandre, sur qui retombe-t-il? Sur ceux, évidemment, qui ont eu la malencontreuse idée de mettre les principaux chefs de la sécession à la tête du parti démocratique.

Le danger est pressant, mais il est connu, et le Nord veille.

INGELS.

A propos de Bourse

Mon cher rédacteur,

Je suis en vérité fort embarrassé pour répondre à votre demande d'écrire de temps à autre quelques mots sur la Bourse.

Si, comme déclaration de principes, — il y a des principes partout, — je ne débute pas en maudissant l'antre de Plutus, en réprochant, tout d'abord tout ce qui s'y est fait ou se fera, je vais passer aux yeux de certaines gens pour un complice des loups cerviers. Et cependant, sans vouloir défendre les monstrueuses opérations auxquelles son organisation a permis à de grands seigneurs de toute espèce de se livrer, les syndicats pour jeter aux capitalistes trompés des actions sans valeur, l'exploitation sans pudeur à l'aide de complaisances ou de tolérances innombrables; sans vouloir, dis-je, défendre tous ces abus, je pense que la Bourse a rendu de vrais services au pays. Elle a popularisé beaucoup de bonnes valeurs, aidé à la mobilisation, et par conséquent à l'accroissement de la fortune publique. Sans elle les chemins de fer auraient eu de la peine à trouver les nombreux milliards nécessaires pour leur construction et chaque jour encore par la *tamisation* (grâce pour ce néologisme) des valeurs, elle permet aux anciennes entreprises de se compléter et aux nouvelles de se fonder.

Je demande pardon à vos lecteurs de ce long exposé; mais, destinés à vivre ensemble, il était nécessaire que nous fissions connaissance. Nous causerons désormais sans préambule.

A tout seigneur tout honneur. Quoique l'emprunt de 429 millions soit déjà vieux d'un mois et demi, il nous est impossible de commencer nos causeries sans en parler, sans contester le succès apparent de la souscription. Est-ce un succès de bon aloi? Tout le monde connaît les auteurs et le but des énormes souscriptions de la dernière heure qui donnent ces fantastiques résultats d'addition; inutile donc de nous y arrêter. Quant aux nombreuses souscriptions de 5 fr. dont M. Magne fait grand bruit, il sait bien que c'est le résultat d'un tripotage éhonté; il sait bien que nombre de gens allaient tous les jours souscrire dans les grandes villes, à tous les bureaux, pour revendre le soir leurs souscriptions à 4 fr. 50 c. de bénéfice. Il ne peut ignorer que des masses de bulletins étaient remis chaque jour, venant on ne sait comment, en des mains de toute espèce. Les uns portaient des noms d'absents, d'autres se suivaient alphabétiquement avec la régularité d'un indicateur.

Du reste, la preuve de ces souscriptions de fantaisie s'est produite immédiatement: dès la liquidation du 31 août, le report a reparu, malgré les importantes levées des rentes prêtées. Même sur notre place où les livraisons d'emprunt étaient plus retardées et où les capitalistes ont repris plus de 300,000 fr. de rentes, le déport n'existe plus. Aussi la Bourse baisse-t-elle, et malgré cette prodigieuse intervention de *trois ministres* se réunissant en toute hâte, à propos du discours du roi de Prusse, pour lui donner en quelques minutes une consultation (gratuite sans doute) à laquelle on n'a pas eu, du reste, la moindre confiance, la rente est malade et fort malade.

Pourquoi M. le ministre des finances a-t-il donc entonné son chant de triomphe? Il ne s'est pas trompé et il n'a pu tromper personne, pas même les habitants des campagnes, éloignés de la Bourse. Le commerce interlope des coupures a pénétré jusque dans les villages. M. Magne pouvait économiser au pays 6 à 7 millions en émettant l'emprunt à 4 fr. plus haut. Il attirait alors les capitaux sérieux. Mais c'est la mode; il faut faire gagner les souscripteurs afin de les alécher pour les prochains emprunts. Car le grand livre reste ouvert.

En attendant, ceux qui ne souscrivent pas ou qui ne veulent pas se livrer au commerce des coupures de 5 fr., ceux-là protestent contre les tripotages; mais ils paient et paieront encore, jusqu'à ce que...

Recevez, mon cher rédacteur, l'assurance de mon dévouement.

JEAN LAGNÉLAS.

VARIÉTÉS

Science et Politique.

La Discussion, en champion zélé du progrès sous toutes ses formes, ne peut rester étrangère au mouvement constant des sciences.

Elles jouent un rôle si important dans les destinées des peuples, que ce ne sera pas sortir du cercle qu'elle s'est tracé que d'entretenir de temps en temps ses lecteurs de leurs pacifiques conquêtes, dans des causeries sans prétention.

Très-honoré de nous joindre aux écrivains qui plaideront dans ce journal la cause de nos libertés et de toutes les réformes impérieusement exigées par notre état social et politique, nous devons affirmer que nous poursuivrons le même but avec la même énergie, et nous devons montrer que l'objet spécial de ces études ne nous empêchera pas d'y tendre. Aussi, sortirons-nous un peu aujourd'hui du programme que nous suivons habituellement, et du ton que revêtiront ultérieurement nos entretiens, pour expliquer combien sont connexes les différentes branches de nos connaissances, qu'on appelle sciences d'observation et sciences politiques, et étudier l'influence qu'on doit attribuer aux premières sur les secondes, et sur leurs applications.

Nous pouvons formuler explicitement notre première proposition en disant: La politique est une science d'observation, comme les autres; elle doit user des mêmes moyens d'investigation, suivre la même méthode, constater rigoureusement les faits, en tirer des lois générales, mais ne faire usage que comme procédés mo-

mentanés et provisoires de l'hypothèse et de l'*a priori*, et ne jamais fonder sur ces bases trompeuses rien de définitif.

Comme dans les autres sciences, l'observation en politique est complétée par l'expérimentation, mais avec cette différence que ce moyen pratique d'étude n'est pas toujours à la portée du théoricien lui-même, et qu'il doit souvent se contenter des résultats acquis par d'autres que par lui, et dans d'autres temps que celui où il vit.

Que la science politique ne doive pas se baser sur des principes *a priori*, ou, ce qui revient au même, sur de simples hypothèses admises comme des vérités acquises et certaines, ce grand recueil de faits qu'on appelle l'histoire en fournit l'éclatante démonstration.

Avant le réveil de l'esprit humain qui se nomme la Révolution française, il était admis depuis les époques les plus reculées, et presque chez tous les peuples, que le fondement de toute organisation politique était la soumission à la volonté d'un seul homme. Cette idée n'avait pas sans doute été formulée théoriquement, alors que la science politique écrite n'existait pas encore, mais elle n'en constituait pas moins un principe admis sans contestation. Plus tard elle s'affirma d'une manière plus explicite, en se complétant par l'idée d'une délégation de pouvoir de la divinité en faveur de ces hommes déposés au gouvernement de chaque nation, délégation d'où découlait pour eux un véritable droit de propriété sur les peuples. Cette doctrine, d'où sont sortis tous les excès monstrueux de pouvoir des tyrans de l'antiquité, les iniquités sans nombre commises par les monarches absolus jusqu'à nos jours, était le produit de l'idée préconçue mise à la place de l'observation.

Une méthode logique et rationnelle, la simple observation des faits, eût dû faire bientôt comprendre que ce système était désastreux, qu'il portait atteinte aux droits, au bonheur de tous, en mettant sans contrôle les biens, la liberté, la vie des citoyens à la merci d'un homme, c'est-à-dire d'un être faillible, chez qui les passions mauvaises devaient trop souvent l'emporter, et qui ne pouvait faire autrement alors que d'abuser de son pouvoir illimité pour les satisfaire aux dépens de ses sujets.

Quelle démonstration plus éclatante pouvons-nous trouver de l'influence funeste de l'idée préconçue sur la politique et de l'assimilation légitime, au point de vue de la méthode à suivre, de cette branche des connaissances humaines à celles qui ne peuvent se constituer que par l'observation exacte et rigoureuse des faits?

Qu'est-ce qui empêchait les peuples de sortir de l'ornière, si ce n'est un défaut de logique analogue à celui qui a maintenu pendant tout le Moyen-Age les sciences physiques dans un tel état d'infériorité? Les errements politiques autoritaires, qui consacraient le despotisme, trouvaient leur analogue dans les écoles.

D'un côté, le joug pesant de l'autorité royale ou des seigneurs féodaux; de l'autre, l'asservissement des esprits par un respect idolâtre pour les doctrines de quelques maîtres, à l'enseignement desquelles il semblait qu'on ne pût rien ajouter.

Une nation intelligente, adoptant la méthode qui conduit seule au vrai dans les sciences, se basera, dans sa constitution politique, sur des principes totalement différents.

C'est dans l'étude scrupuleuse de l'histoire, c'est dans l'observation attentive de l'homme moral, de ses vertus et de ses vices, de ses facultés et de ses instincts, de ses aspirations vers le bien et de ses passions, qu'elle trouvera les éléments de son organisation.

Constamment à la recherche de ce qui est le plus utile au bien de tous, elle confiera le pouvoir à des hommes désintéressés et qui n'y peuvent trouver d'autre profit personnel que la satisfaction du devoir accompli et la juste estime de tous.

Elle comprendra que ce dévouement au bonheur public ne peut se rencontrer que chez des mandataires révocables, pouvant être incessamment appelés à la barre de l'opinion.

Elle saura que c'est seulement après une discussion approfondie et libre par les représentants du pays que le meilleur parti pourra être pris, que la meilleure direction à suivre pourra être trouvée.

Elle saura enfin qu'un seul homme, à vues nécessairement bornées, quel que soit son génie, trop souvent inspiré par son égoïsme, ne peut, soit erreur, soit calcul coupable, diriger la chose publique dans la meilleure voie.

Nous ne pouvons nous arrêter longuement ici à ces considérations. Nous croyons en avoir assez dit pour prouver que la science politique ne diffère en rien des autres, et qu'elle doit le emprunter leurs procédés et leur méthode pour aboutir comme elles à des résultats certains et féconds.

Indiquons maintenant l'influence directe qu'on doit attribuer, selon nous, aux sciences sur les institutions politiques.

Personne ne contestera que l'état politique d'un peuple ne soit en rapport avec son développement intellectuel plus ou moins grand.

L'ignorance de tous est éminemment propre à favoriser le despotisme d'un seul. La plupart des peuples barbares combent la tête sous le joug d'un pouvoir tyrannique, uniquement parce qu'ils sont incapables de raisonner. Beaucoup de nations prétendues civilisées se présentent à nous dans l'histoire avec une tolérance pour les excès du pouvoir absolu qui étonne au premier abord, mais dont on se rend compte quand on considère que leur civilisation n'était qu'apparente. Chez elles, les forces intellectuelles, au lieu de s'appliquer à la recherche ardue du vrai, s'étaient principalement exercées à trouver ce qui pouvait le mieux flatter l'homme dans ses facultés sensibles.

Civilisées par le luxe, les monuments, les arts, la poésie même, elles étaient barbares par le défaut d'émancipation de leur intelligence.

De nos jours encore, combien ne sommes-nous pas éloignés de la vraie civilisation, de la domination chez la plupart des hommes, de l'entendement sur les instincts, les sensations, les facultés affectives?

La pensée n'est-elle pas l'apanage d'un trop petit nombre? La plus grande partie des hommes ne sont-ils pas les esclaves de leurs sensations?

Nous ne sommes guère supérieurs aux peuples les plus barbares que par une sensibilité plus exercée. Combien d'hommes même qui croient avoir un esprit cultivé, peuvent avoir acquis une perceptivité exquise, sont aptes à apprécier le beau dans les arts, en littérature, en poésie, et sont incapables de se servir utilement de leur intellect! Une intelligence dominée par les facultés de second ordre, réduite à l'état de subalterne, n'est pas capable de s'élever à la contemplation de la vérité; à chaque instant interviennent dans ses opérations des éléments étrangers qui en troublent le fonctionnement.

Que d'exemples ne trouvons-nous pas dans le présent ou dans le passé pour justifier ces assertions! Au lieu de raisonner ses croyances religieuses et de les juger après un examen froid et rigoureux, le vulgaire se laisse entraîner par des sentiments purement instinctifs de crainte, de vénération, qui ne peuvent manquer de faire dévier son jugement. Par suite, il voit partout l'intervention directe de la divinité dans les phénomènes ou les événements de ce monde, au lieu de chercher à remonter à leur cause prochaine par une étude attentive et par une analyse scientifique.

A un degré intellectuel plus inférieur encore, son esprit troublé peuple l'univers d'êtres fantastiques dont l'intervention se manifeste par des phénomènes qui, pour l'homme éclairé, ne sont que des résultats de causes physiques et naturelles.

Pendant tout le Moyen-Age, ne voyons-nous pas, en l'absence des lumières d'une méthode rationnelle, les savants eux-mêmes créer un monde à leur propre image, doter les agents physiques, la matière, de sentiments analogues à ceux qui agitaient leur âme ouverte à toutes les impressions extérieures? Pour eux, par exemple, la matière avait horreur du vide, certains corps étaient attirés par l'amour ou éloignés par la haine, etc.

Quelles peuvent être les idées politiques d'hommes vivant dans un tel état intellectuel.

De ces croyances populaires et erronées découleront tous les préjugés et les vices qui sont la base la plus solide de l'autorité sans contrôle: supériorité illusoire de quelques hommes que la Providence a investis du pouvoir, intervention imaginaire d'une puissance surnaturelle dans les événements politiques, et par suite inertie, abdication volontaire du libre arbitre, sorte de fatalisme égoïste qui amène à ne pas s'occuper des affaires publiques pour ne songer qu'à ses intérêts particuliers et à tout abandonner entre les mains du pouvoir.

Au contraire, l'homme tant soit peu initié à la logique des sciences, familiarisé avec leur rigueur, leur précision, comprendra qu'il doit s'inquiéter des intérêts de la collectivité dont il fait partie, qui sont, après tout, aussi bien ses affaires que son commerce ou son industrie. Il comprendra que ses intérêts doivent être dirigés suivant une voie tracée par des observations et des déductions rigoureuses, que ses mandataires sont ses égaux et que l'inspiration divine n'est pour rien dans leurs actes, qu'elle ne peut suppléer leur ignorance volontaire ou inconsciente de ces règles logiques.

Un homme habitué à l'amour et à la recherche du vrai apportera la même conscience dans la recherche du bien. Le citoyen réellement éclairé aura du juste et de l'injuste une mesure exacte, seule base possible des idées politiques saines.

Pour nous, les lois immuables d'équité, source de toutes les vertus, sont aussi rigoureusement établies que les vérités mathématiques.

La notion de ces lois morales abstraites qui doivent dominer nos actes n'est pas sans relation avec la recherche du vrai dans les sciences.

Un esprit droit, habitué à se servir des méthodes scientifiques apporriera la même rectitude dans l'appréciation des lois morales appliquées au gouvernement des peuples.

Il comprendra quelle monstrueuse iniquité consacrent les systèmes qui confient les intérêts de tous à des hommes persuadés que le pouvoir leur donne le droit de se procurer des jouissances plus grandes que celles de tous les citoyens, et cela à leurs dépens.

Il comprendra que les mandataires du peuple doivent se servir d'autant plus de tout luxe et de toute futilité, que leur ministère les charge d'une responsabilité plus grande et leur impose de plus grands devoirs.

Il comprendra que les moindres actes du pouvoir exécutif doivent être contrôlés par les représentants de la nation et pesés dans la rigoureuse balance du juste et de l'injuste, parce que, en bon observateur, il saura que tous les hommes sont sujets à l'entraînement, à des passions, à des erreurs. Il saura que les dépositaires de l'autorité sont exposés, par suite, à abuser de leur puissance pour travailler dans leur propre intérêt trop souvent au détriment de celui de tous, à sacrifier les droits les plus sacrés des citoyens à des considérations d'ambition ou d'amour-propre personnel.

Avec l'ardent amour de la vérité qu'inspire le culte de la science, plus de ces sentiments de patriotisme étroit qui font regarder comme des ennemis ceux qui habitent sous un autre ciel. L'ami de la science voit des amis dans tout être intelligent ou capable de le devenir. Il est citoyen de l'univers et comprend que les rivalités barbares de peuple à peuple ne peuvent que nuire à la recherche du vrai en détournant de ce but, en vouant à la souffrance et à la mort des êtres pensants qui eussent pu y coopérer, en faisant dépenser pour la guerre, cette odieuse abdication de la raison devant la violence, des forces qui devaient être réservées pour le perfectionnement intellectuel.

La vulgarisation de la science peut seule apprendre au peuple à raisonner, seule remplacer chez lui l'enthousiasme patriotique mal entendu, l'amour des spectacles et de la gloire militaire, sentiments où puisent leur force tous les despotismes, tous les abus de pouvoir leurs prétextes, par un amour raisonné du bien et du juste, par une appréciation exacte de ses propres intérêts.

Pour nous, la diffusion des lumières consiste essentiellement dans la diffusion des sciences positives. En dehors d'elles (nous y rangeons la psychologie et la morale rationnelle), on ne peut former des hommes.

Le vice radical des hommes politiques de nos jours, de ceux dont le talent est le moins contestable, est de n'être pas habitués à la recherche patiente et courageuse du vrai.

L'éducation qu'on donne même aux classes élevées de la société n'est pas une éducation virile.

Les études littéraires développent surtout dans l'homme la sensibilité, faculté passive, et nullement la raison et la volonté, facultés actives qui constituent seules la supériorité de l'homme sur tous les autres êtres de la création.

Ce n'est pas avec des êtres de sentiment qu'on fera des intelligences élevées et énergiques, de vrais citoyens, de grands hommes politiques.

Ils pourront, à un moment donné, être capables de grands efforts, mais en vertu de cette passion mobile, source de tant de déviations intellectuelles et morales qu'on appelle l'enthousiasme.

L'homme qui raisonne n'est jamais enthousiaste, il est invinciblement attaché au vrai et au juste, et dans cette qualité seule réside la véritable grandeur morale. Tandis que l'enthousiaste, parfois vil courtisan du succès, souvent ébloui par ce qui brille d'un éclat trompeur, poussé toujours par l'instinct, se met au service de beaucoup de causes qui ne le méritent pas, l'homme qui a l'amour froid et raisonné du bien, résultat de la recherche habituelle du vrai, suit sans dévier la route qu'il s'est tracée et ne prodigue jamais ses efforts que dans un seul but: travailler au bonheur de tous et y trouver son propre bonheur.

Il faut que le cœur du peuple apprenne à ne battre que pour le juste et le vrai; il faut, pour cela, développer en lui la faculté maîtresse, la raison, l'entendement; alors on ne le mènera plus à la mort et à la souffrance avec des mots sonores, et il apprendra ce que vaut la gloire des armes, ce que valent les parades, les fanfares, les roulements de tambour, les uniformes et les dorures. Il saura que ce sont des moyens de l'enivrer pour endormir sa raison et le sacrifier, victime volontaire, aux caprices et aux passions de quelques hommes.

D^r MAYET,

Médecin des hôpitaux de Lyon.

ABONNEMENT pour les HABILLEMENTS

d'hommes, payable par 10, 15 ou 20 fr. par mois.

A. RIFFARD et C^{ie}, marchands tailleurs, rue Saint-Pierre, 31, au 2^e, à Lyon.

On escomptera à 6 0/0 le comptant.

Le Gérant responsable, RICHON.

Lyon, Association typographique. — Regard, rue Tupin, 31.